

CREPIM
Société par Actions Simplifiée -792 178 816 R.C.S. ARRAS
Siege social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.
62700 BRUAY LA BUISSIERE France Tél.: 03.21.61.64.00 Fax: 03.21.61.64.01 E-mail: contact@crepim.fr www.crepim.fr SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 07/11/2022

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° DO-22-4281\A-R1

Matériau présenté par:

StardustColors SAS

ZA Tesan

30126 St Laurent des Arbres

France

Référence commerciale:

Vernis M1 STARDUST - FUHS44

Description sommaire:

Vernis solvanté composé, en poids, de 100 parts de vernis, de 33 parts de durcisseur et de

10 parts de diluant

Mode de fixation : Application manuelle au rouleau en une couche épaisse.

Substrat: Fibro-ciment 6mm 1800kg/m3 représentatif de tous les supports M0 non isolant

Face exposée: Face vernie Application: Bâtiment Français

Epaisseur nominale totale : 0,03 mm (déclarée par le client). Masse volumique : 1000 kg/m³ (déclarée par le client). Masse surfacique: 30 g/m² (calculée par le laboratoire).

Coloris présenté : Incolore.

Nature de l'essai :

Référence du rapport d'essai :

NF P 92-501 - Essai par rayonnement DO-22-4281\A-R1 du 07/11/2022

Classement:

M1

sur support Fibro-ciment

Durabilité du classement : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Valable sur la face d'usage pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP concernant les sièges rembourrés »

A Bruay-la-Buissière, le 07/11/2022

Signature de la personne ayant réalisé le classement

Thomas TURF Ingénieur praticien Approuvé

Signature de la personne autorisant le présent rapport

Pour ordre, suppléant du président Franck POUTCH

Skander KHELIFI Responsable technique

CREPIM cannot be held responsible for information relating to the tested element. This information is provided by the applicant



CREPIM
Société par Actions Simplifiée -792 178 816 R.C.S. ARRAS
Siege social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.
62700 BRUAY LA BUISSIERE France
Tél.: 03.21.61.64.00 Fax: 03.21.61.64.01
E-mail : contact@crepim.fr www.crepim.fr
SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816



ACCREDITATION N°1-5860 Portée disponible sur / Scope on request @ www.cofrac.fr

Rapport N° / Report N° DO-22-4281\A-R1 émis le / edited the 07/11/2022

Résultats suivant / Results according to NF P 92-501: 1995

Date de réception / Reception Date :	11/10/2022
Date de l'essai / Test date :	04/11/2022
Conditionnement / Conditionning:	23 ± 2 °C, 50 ± 5 % HR
Dimension des échantillons / Samples dimensions (mm) :	300 mm x 400 mm
Epaisseur / Thickness (mm):	0,03

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation / COFRAC accreditation attests competence of the laboratories for the only tests covered by the accreditation

	Essai / Test 1	Essai / Test 2	Essai / Test 3	Essai / Test 4	Moyenne / Average
Temps d'inflammation face inférieure / Time to ignition inferior face (s)	1	1	1	I	1
Temps d'inflammation face supérieure / Time to ignition superior face (s)	1	1	1	1	1
Temps de dépassement du bol face inférieure / Time of passing the bowl inferior face (s)	1	1	1	1	1
Temps de dépassement du bol face supérieure / Time of passing the bowl superior face (s)	1	1	1	1	1
Temps d'extinction face inférieure / Extinction time inferior face (s)	1	1	1	1	1
Temps d'extinction face supérieure / Extinction time superior face (s)	1	/	1	/	1
Durée d'inflammation / Combustion time (s)	0	0	0	0	1
Somme Hauteur de flamme / Sum of Flame Heights (cm)	0	0	0	0	1
Chutes de matières? / Drippings?	Non/No	Non/No	Non/No	Non/No	1
Percement sans inflammation / Piercing without ignition?	Non/No	Non/No	Non/No	Non/No	1
Valeur q selon NF P 92-507 / q value according to NF P 92- 507	0	0	0	0	0

Aucune inflammation observée. Observations / Remarks:

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais. Le rapport d'essai ne concerne que l'objet soumis à l'essai. Ces résultats d'essais rendent compte du comportement des éprouvettes d'un matériau soumis à des conditions spécifiques d'essai; ils ne prétendent pas représenter le seul critère d'évaluation du danger potentiel de contribution à l'incendie que présente le produit dans les conditions d'utilisation. Attention is drawn to the fact that the results obtained with the sample that is the subject of this test report cannot be generalized without justification of the representativity of the samples and tests. The test report only concerns the object under test. These test results account for the behavior of specimens of a material subject to specific test conditions; they do not purport to represent the only criterion for assessing the potential fire hazard posed by the product under the conditions of use

Responsable de l'Essai / Test Officer :	Rachid AZAOUAGH	
Responsable Technique / Technical Manager :	Skander KHELIFI	